



Planification stratégique 2024- 2030

Plan d'action et indicateurs de
performance



Intentions avec cette présentation

Effectuer un retour sur notre planification stratégique

- Donner une compréhension plus profonde de chaque aspiration, ses projets porteurs et du plan de la Ville

Communiquer notre plan d'action

- Comment la Ville pense mettre en œuvre la planification stratégique
- Comment les actions seront suivies et les résultats mesurés
- Quelles sont les cibles pour certains éléments critiques



**1. Densifier et repenser
l'aménagement de
notre territoire**



**4. Optimiser et
diversifier notre offre
de services**



**2. Protéger nos milieux
naturels**



**5. Assurer une saine
gestion de nos
infrastructures**



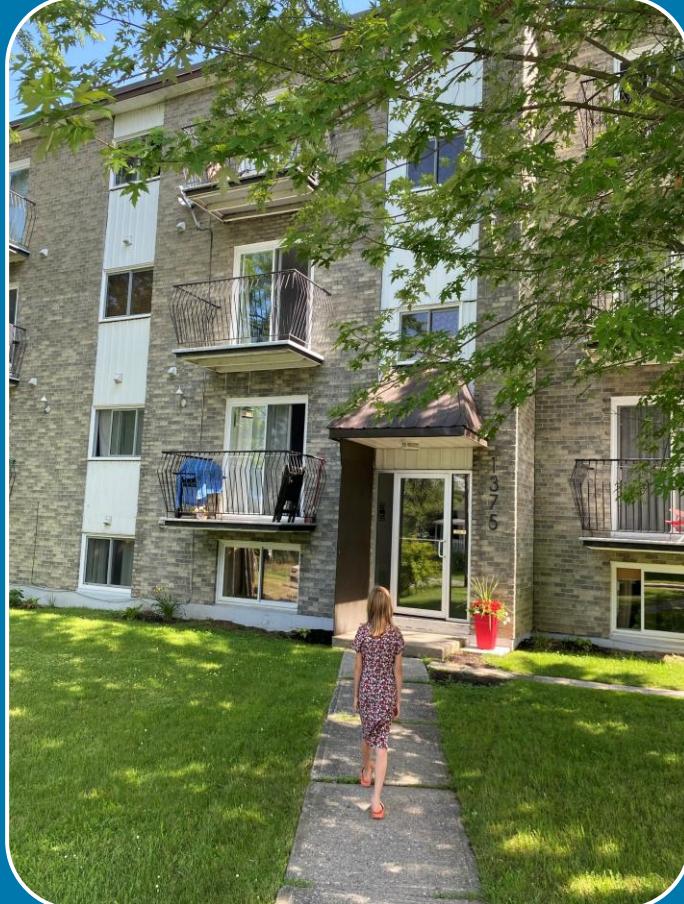
**3. Propulser la vitalité
économique de notre
communauté**



**6. Faire vivre notre
marque employeur**



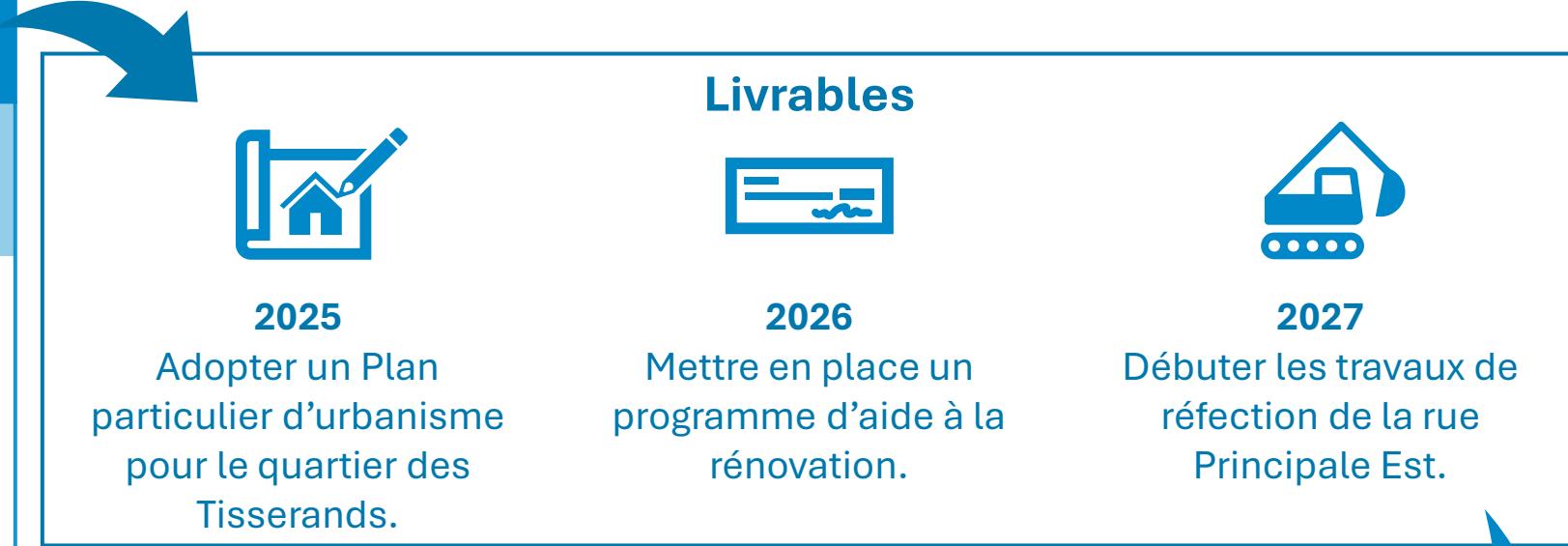
Propulser la vitalité économique
de notre communauté



1. Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

1. Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

- Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.
- Soutenir des projets de quartiers densifiés.
- Verdir la ville et ses espaces publics.



Indicateurs



- Valeur des investissements dans le quartier.
- Montant versé en aide à la rénovation (2026 +).
- Valeur moyenne des bâtiments.



Minimum 15 % des nouvelles constructions en logement abordable

- Pourcentage minimal de logements abordables dans les nouveaux projets

Des conditions et des incitatifs favorables pour stimuler les efforts de revitalisation du quartier des Tisserands!

1. Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

- Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.
- **Soutenir des projets de quartiers densifiés.**
- Verdir la ville et ses espaces publics.

Livrables



2025

Entrée en vigueur du
nouveau plan et
règlements d'urbanisme.

Les nouveaux
règlements d'urbanisme
favoriseront les projets
de développement
augmentant la densité.

Indicateurs



- Nombre d'immeubles multifamiliaux (4 logements et plus) construits.
- Nombre d'unités d'habitation accessoire créées (logements secondaires).

1. Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

- Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.
- Soutenir des projets de quartiers densifiés.
- **Verdir la ville et ses espaces publics.**

Livrables



2025

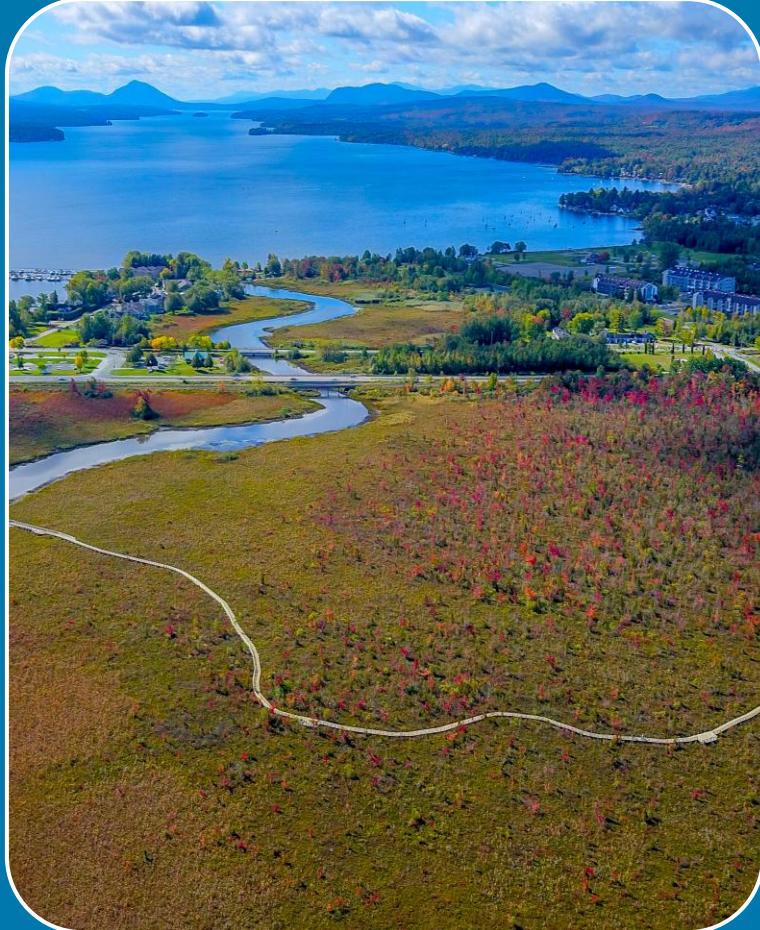
Adopter et mettre en place un programme de subvention pour encourager la plantation sur les terrains privés.

La Ville se donne les moyens de verdier les espaces publics et d'encourager la population à verdier les espaces privés.

Indicateurs



- Nombre d'arbres plantés sur les terrains municipaux.
 650 arbres par année
- Nombre d'arbres plantés sur le domaine privé.
 250 arbres par année
- Nombre de pousses distribuées aux citoyens.
 2 000 pousses distribuées annuellement



2. Protéger nos milieux naturels

2. Protéger nos milieux naturels

- Accentuer nos actions de protection de l'eau.
- Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.
- Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.
- Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

Livrables



2026

Adopter et mettre en application le Plan de protection de la source d'eau potable.

Avec une politique plus robuste et une sensibilisation de plus en plus active, la Ville compte atteindre un taux de bandes riveraines conformes de 75 % en 2030.

Indicateurs



- Nombre de visites de bandes riveraines.



- Taux de bandes riveraines conformes



75 % de conformité en 2030

2. Protéger nos milieux naturels

- Accentuer nos actions de protection de l'eau.
- **Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.**
- Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.
- Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

Livrables



2024

Entrée en vigueur de la
Politique de l'arbre

À partir de 2025, la Ville débutera la réalisation des actions prévues dans la Politique de l'arbre. Grâce à ses efforts de plantation sur les terrains publics et privés, elle souhaite faire croître la couverture boisée de 28 % à 30 % d'ici 2030. La plantation de pousses peut compenser, à terme, la perte de canopée causée par l'abattage.



- Nombre de permis émis pour abattage d'arbres.



- Évolution de la proportion de canopée sur le territoire.



30 % de canopée en 2030

Indicateurs

2. Protéger nos milieux naturels

- Accentuer nos actions de protection de l'eau.
- Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.
- **Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.**
- Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

La Ville souhaite se donner des cibles de préservation des milieux naturels en 2025. Une stratégie et un plan d'action découleront de ces cibles.



Livrables



2026

Définir les cibles de protection des milieux naturels.



2026

Adopter la stratégie de conservation des milieux naturels.

2. Protéger nos milieux naturels

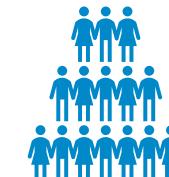
- Accentuer nos actions de protection de l'eau.
- Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.
- Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.
- **Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.**

Nos équipes seront présentes sur le terrain et sur les médias sociaux pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux.

Des mesures de compréhension des citoyens seront effectuées en 2026 et 2029.

Indicateurs

- Nombre d'activités de sensibilisation en personne.
- Nombre d'activités de sensibilisation en ligne.



- Nombre de participants aux activités en personne.
- Nombre d'interactions avec les activités de sensibilisation virtuelles.



- Compréhension de la population des enjeux environnementaux



3. Propulser la vitalité économique de notre communauté

3. Propulser la vitalité économique de notre communauté

- Encourager les commerces et services de proximité.
- Maintenir l'attractivité du centre-ville et l'offre commerciale du territoire.
- Optimiser l'espace du parc industriel.
- Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.

L'équipe du développement économique est en action pour créer et saisir des opportunités sur le territoire.

Indicateurs



- Montants versés en subventions au développement économique.
- Nombre de modifications réglementaires pour favoriser l'arrivée d'entreprises.
- Nombre de terrains municipaux devenus exploitables.



2024

Réaliser une étude du portrait commercial de la ville.

Livrables



2025

Entrée en vigueur du nouveau plan et règlements d'urbanisme.



2025

Identifier le tronçon commercial du quartier des Tisserands à développer.



2025

Identifier les fuites commerciales sur le territoire et les déficits.



2025

Établir une stratégie d'attractivité commerciale.

3. Propulser la vitalité économique de notre communauté

- Encourager les commerces et services de proximité.
- Maintenir l'attractivité du centre-ville et de l'offre commerciale du territoire.
- Optimiser l'espace du parc industriel.
- **Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.**

La ville souhaite d'abord réaliser une étude sur les événements ayant lieu sur le territoire. Cette étude permettra d'ajuster la Politique d'accueil des événements.

Livrables



2025

Établir des critères pour adapter le niveau de soutien selon l'envergure des événements.

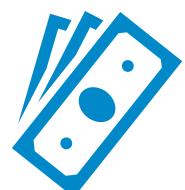


2026

Refonte de la Politique d'accueil des événements.

Indicateurs

- Nombre de participants à des événements.
- Taux de satisfaction moyen des citoyens face aux événements supportés.
- Taux de satisfaction en lien avec la diversification des événements.



- Retombées économiques générées.

Avec cette nouvelle politique, la Ville de Magog sera en mesure de supporter les événements ayant le plus de retombées et qui sont les plus attractifs pour les citoyens et les touristes.



4. Optimiser et diversifier notre offre de services

4. Optimiser et diversifier notre offre de services

- Optimiser l'offre de services de transport alternatif.
- Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.
- Revoir le modèle de soutien aux organismes.

En lien avec le Plan de transport actif adopté en 2023, la Ville de Magog souhaite relier 2 pôles d'attraction supplémentaires d'ici à 2027 et 2 de plus en 2030 afin de favoriser les déplacements à pied ou à vélo.



Pôle relié au réseau



Pôle non relié au réseau

4. Optimiser et diversifier notre offre de services.

- Optimiser l'offre de services de transport alternatif.
- **Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.**
- Revoir le modèle de soutien aux organismes.

En continu



2025-2030

Évaluer les projets d'infrastructures et saisir les opportunités pour les rendre multifonctionnelles.

La Ville souhaite tendre vers des infrastructures multifonctionnelles. Dans les prochaines années, chaque opportunité (construction ou rénovation) permettant de rendre une infrastructure multifonctionnelle sera étudiée. L'intention est de permettre aux installations d'être utiles au plus grand nombre de citoyens possibles.

Indicateurs



- Pourcentage des projets d'infrastructure évalués où la Ville a choisi une infrastructure multifonctionnelle.
- Taux d'utilisation des plateaux multifonctionnels.



- Diversité des activités offertes.

4. Optimiser et diversifier notre offre de services

- Optimiser l'offre de services de transport alternatif.
- Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.
- **Revoir le modèle de soutien aux organismes.**

Livrables



2025

Réaliser un diagnostic de la santé des organismes (finances, bénévoles, conseils d'administration, etc.)



2026 - 2027

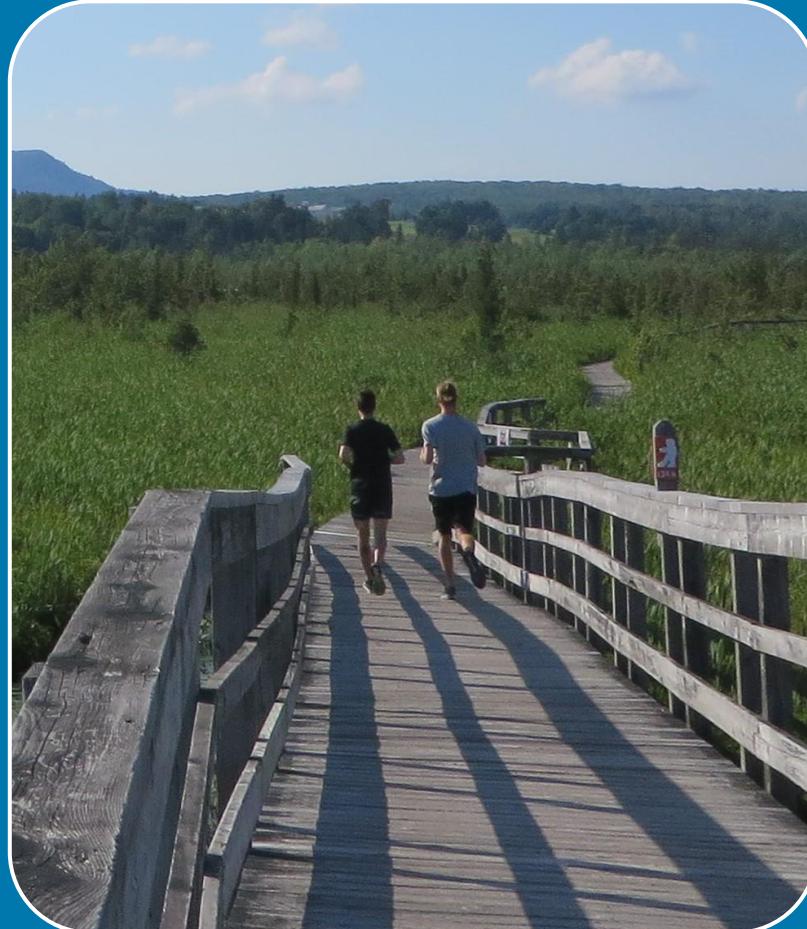
Mettre en œuvre un plan de soutien pour les organismes en difficulté.



Indicateurs

- Nombre de services offerts aux organismes.
- Taux de participation aux formations offertes.

La réalité des organismes admis a beaucoup évolué dans les dernières années. Le diagnostic de santé permettra d'identifier de quelles façons la Ville pourra les supporter de façon appropriée, en fonction de leurs réalités.



5. Assurer une saine gestion de nos infrastructures

5. Assurer une saine gestion de nos infrastructures

- Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.
- Explorer des sources d'énergies alternatives.
- Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

La Ville soutient activement les travaux de réfection du lien principal du marais de la Rivière-aux-Cerises. Les travaux s'échelonneront de 2025 à 2026. La contribution municipale est d'environ 1,7 M\$.

Livrables



2025

Réaliser les travaux de la boucle sud du sentier du Pionnier.



2026

Soutenir les travaux visant à pérenniser le lien principal.

5. Assurer une saine gestion de nos infrastructures

- Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.
- **Explorer des sources d'énergies alternatives.**
- Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

Livrables



2025 - 2027

Démarrer et réaliser des projets d'énergies alternatives (panneaux solaires, réserve d'énergie)



Indicateurs

- Montants investis dans des projets d'énergies alternatives.
 - Augmentation des revenus liés à la croissance et aux investissements.
 - Profits additionnels générés.
-

La Ville prévoit investir plus de 10 M\$ dans les infrastructures d'Hydro-Magog de 2025 à 2027.

Ces investissements viendront augmenter la profitabilité d'Hydro-Magog, lui permettant de contribuer davantage au développement de la ville de Magog.

5. Assurer une saine gestion de nos infrastructures

- Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.
- Explorer des sources d'énergies alternatives.
- **Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.**



La Ville prend des mesures structurantes pour améliorer l'entretien de ses actifs en se dotant d'outils et de processus modernes pour gérer ses infrastructures et son matériel.

En parallèle, elle accentue son virage vers la maintenance préventive.





6. Faire vivre notre marque employeur

6. Faire vivre notre marque employeur

- Assurer le rayonnement de notre marque employeur.
- Préserver une expérience-employé de qualité.



Livrables



2024

Déployer la marque employeur « Magog, un employeur *vrai de nature* »



2025

Établir une stratégie de présence dans les médias et dans les événements.

Indicateurs



- Nombre de présences dans les médias et sur le terrain.
- Nombre de visiteurs sur le site Internet « Carrières » de la Ville de Magog.



- Nombre de candidatures reçues.
- Nombre de postes comblés.
- Taux de candidatures qualifiées.

La stratégie média de la Ville vise à améliorer le recrutement en 3 étapes:

1. Faire connaître la Ville comme employeur de choix
2. Attirer les candidats vers les offres d'emploi disponibles.
3. Convaincre les talents de joindre la belle équipe de la Ville de Magog!



6. Faire vivre notre marque employeur

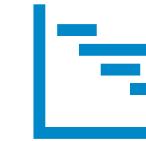
- Assurer le rayonnement de notre marque employeur.
- **Préserver une expérience-employé de qualité.**



Livrables



2024
Diagnostic suite au sondage organisationnel.



2025-2027
Mise en œuvre du plan d'action à la suite du diagnostic.

Indicateurs



- Niveau de mobilisation des employés (sondage organisationnel).
- Niveau de mobilisation des employés (mesure en continu).



- Taux d'absence.
- Taux de roulement.
- Nombre d'actions réalisées visant le maintien de l'expérience-employés.

En 2024, la Ville a procédé à un sondage auprès de ses employés pour évaluer la qualité de leur expérience-employé.

Suivant les résultats de ce sondage, la Ville se met en action en 2025. L'objectif est de maintenir un niveau de mobilisation élevé et poursuivre les efforts pour améliorer l'expérience-employé.